

Ça vaut le détour...



- La Chapelle d'Hodeng dédiée à Saint-Denis, a été entièrement rénovée dans les années 1990 par une association de réinsertion. De style roman, l'édifice date du XIème siècle. A cette époque, l'église aurait été dédiée à Saint-Saturnin. Elle a ensuite été remaniée.

Infos conseils

Le Pays Neufchâtelois

Randonner en Pays Neufchâtelois, c'est mieux comprendre nos paysages préservés, riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, notre bâti traditionnel composé de brique, torchis, colombage, ... Tout en vous promenant, vous apprécierez nos spécialités gourmandes (fromage neufchâtel, cidre, pommeau, calvados) directement chez le producteur, dans nos commerces ou sur le traditionnel marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray.

Références cartes et guides

Carte IGN 1/25 000 n°21090. Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visite disponibles auprès de l'Office de Tourisme.



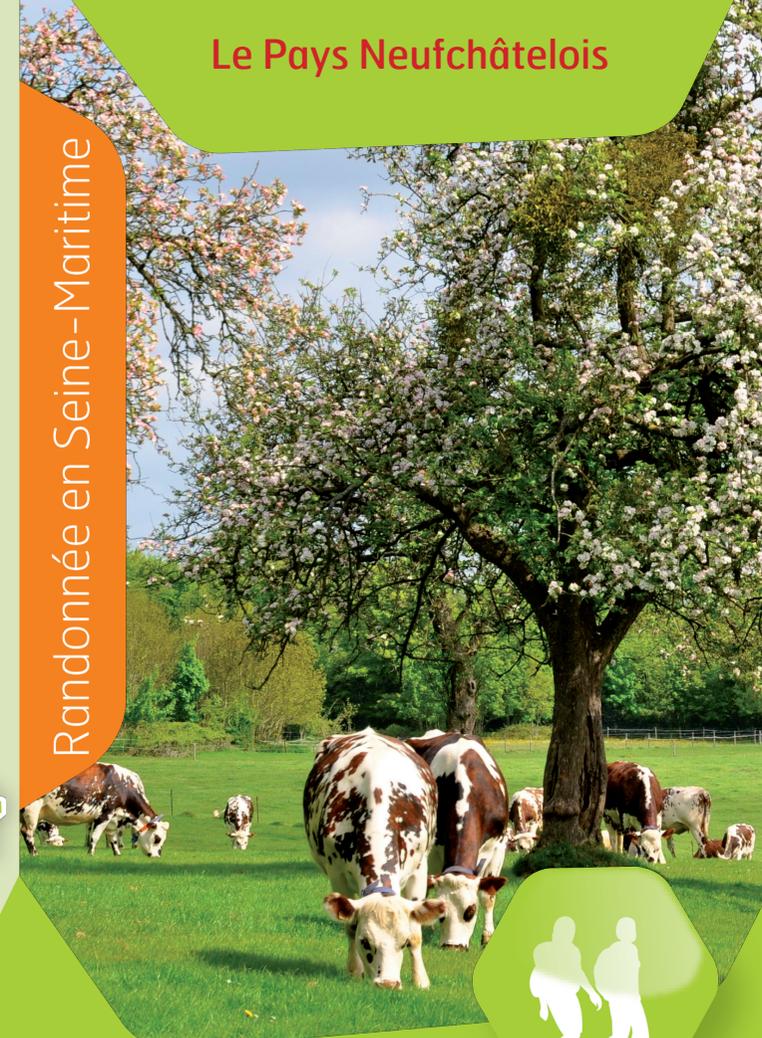
🚩 Départ : Nesle-Hodeng, Chapelle d'Hodeng

Renseignements

Office de Tourisme
du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchatelois.fr

Seine-Maritime Tourisme
Tél. : 02.35.12.10.10
www.seine-maritime-tourisme.com

Randonnée en Seine-Maritime



RANDONNÉE À PIED

Départ : Nesle-Hodeng

Circuit 9 La Chapelle d'Hodeng

6 Km - 1h30

Difficulté

Toutes les couleurs
de la Normandie



Crédit Photo : Pays Neufchâtelois, Syndicat du Fromage

www.seine-maritime-tourisme.com

Circuit 9 La Chapelle d'Hodeng

6 km - 1h30 environ
Départ : Nesle-Hodeng
Chapelle d'Hodeng

AVIS DU RANDONNEUR

Bien que petite, cette boucle reste une des promenades très agréables en Pays de Bray. Le randonneur saura apprécier les paysages caractéristiques de la Boutonnière brayonne. Près de l'église d'Hodeng, une aire de pique-nique propose une halte au randonneur dans une ambiance de calme.

1 Depuis la chapelle d'Hodeng, **P** prenez à droite la petite route vers la R.D.135. Traversez-la pour prendre la voie communale en face.

2 Vous trouvez le G.R. de Pays que vous longez sur quelques centaines de mètres. Prenez à droite la petite route que vous laissez ensuite sur votre droite pour prendre le chemin qui revient vers la R.D.135.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

3 Vous traversez à nouveau la route départementale pour prendre en face la voie communale. Suivez-la jusqu'à votre point de départ à la chapelle d'Hodeng.



LÉGENDE

- Départ de circuit
- Aire de stationnement
- Aire de pique-nique
- Edifice religieux visible

Échelle :
0 200 400

POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur rose.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Tenez les chiens en laisse
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- Respectez le code de la route
- En période de chasse, soyez prudent
- En forêt n'allumez pas de feu

Balises du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



SCAN25® - Licence IGN n°2012-DIN0/3-13